

« La maison¹ où était né Du Choul, dit Pernetti (t. I, p. 357), lui inspira le goût de l'antiquité dès sa première jeunesse. Elle était placée dans la colline du Gourguillon où sont aujourd'hui les religieuses du Verbe Incarné. On ne pouvait creuser dans ce terrain qui fait partie de l'ancien Lyon, sans y trouver des médailles, des inscriptions, des urnes, des lampes. Les étrangers qui n'en avaient pas encore vu beaucoup, accoururent chez lui avec empressement. Ces objets piquèrent sa curiosité, il essaya d'expliquer ce qu'il voyait, rassembla tous ces monuments et leur donna un ordre. »

CABINET SÈVE (MAURICE)

— 1500-1564 —

Cette famille, originaire du Piémont, se disait issue des marquis de Seva. Maurice Sève, premier du nom, docteur ès-lois, juge-mage de Lyon, échevin en 1504 et en 1508, paraît être le premier de son nom qui se soit fixé à Lyon.

Son fils, Maurice Sève, deuxième du nom, fut littérateur et

¹ Cette maison a été souvent visitée par Spon, il la mentionne dans sa *Recherche des antiquités de Lyon*, p. 50. « On y voit, dit-il encore, ses armes sur la porte. » Cette belle habitation, acquise en 1636, par les religieuses du Verbe-Incarné et augmentée par elles en 1672, avait appartenu, après Du Choul, au seigneur de Saint-Irénée et ensuite à Antoine du Verdier, puis à son fils Claude, puis à la famille Orlandini. Devenue propriété particulière en 1793, elle a été achetée par M. Guillard, qui y tient un pensionnat. (Note de M. Monfalcon sur Spon, p. 50.)

A son retour d'Italie, il ouvrit sa maison aux hommes de lettres qui la fréquentèrent assidûment. Il était lié particulièrement avec Honoré d'Urfé et avec le poète Voulte. Goltzius ne manqua pas de le visiter quand il passa à Lyon. Dolet fit de lui le plus grand éloge. Il avait quelque fortune et tenait à Lyon un certain état de maison. Symeoni a traduit deux des ouvrages de Du Choul sur la *Castramétation* et sur la *Religion des anciens Romains*, imprimés à Lyon chez Roville, en 1555 et 1558.

Le premier a pour titre : *Castramétation antique des Romains avec l'ordre militaire, mise en figures retirées des marbres antiques de Rome, plus des bannes et excertitations des Romains avec leurs figures, plus de la religion des Romains avec les figures et portraits représentant leurs façons de faire et cérémonies de leur temps.*

Le second est intitulé : *Discours sur la religion des Romains illustré d'un grand nombre de médailles et de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques qui se trouvent à Rome.*